

CARACAL

Caracal caracal

Classification:

Ordre: Carnivore

Famille: Félidé

Genre: *Caracal*

Espèce: *caracal*

Statut de conservation:

Annexe CITES: I pour les populations d'Asie;
II pour les autres populations

Annexe UE: A (populations d'Asie); B (autres populations)

UICN: LC (Least concern): préoccupation mineure



Répartition géographique: Afrique (sauf régions équatoriales et zones les plus désertiques du Sahara), Moyen Orient, Asie.

Il vit en zones sèches herbacées ou buissonnantes type savane, mais également en milieu montagneux.



Description:

Hauteur: 40 à 45 cm

Longueur: 60 à 91 cm

Poids: 10 à 19 kg.

Petit félin au pelage court et dense, uni, brun sable, voire roux selon les régions.

Encore appelé « **Lynx d'Afrique** », car comme chez le lynx, ses grandes oreilles pointues sont ornées de pinceaux de poils, dressés noirs.

Son ventre est plus clair, et la queue est assez courte, mais plus longue que celle du lynx.

Il présente 3 lignes noires sur le front: une grande médiane, et 2 plus courtes au dessus de yeux, un peu en virgule.

Ses puissantes pattes arrières lui permettent des sauts jusqu'à 2m de hauteur, il chasse ainsi les oiseaux en vol.

Biologie:

Maturité sexuelle: vers 2 ans.

Gestation: 70 à 78 jours.

Portées de 1 à 6 petits, généralement 2 ou 3, qui sont sevrés vers 5 mois.

Ils commencent cependant à manger de la viande vers 1 mois, et s'émancipent vers 1 an.

Durée de vie moyenne: 15 ans.

Carnivore **nocturne** et **solitaire**, il chasse le petit gibier à poil ou à plumes. **Téméraire**, il peut également s'attaquer aux rapaces, jeunes antilopes et aux serpents.

Il lui arrive également de monter sa proie dans un arbre, à l'instar des panthères, grâce à ses capacités de grimpeur.



Menaces et conservation:

Les populations de l'Inde sont les plus menacées. Il est de moins en moins présent en Jordanie et en Israël, et se raréfie en Afrique du Nord alors qu'il reste très répandu en Afrique du Sud.

L'agriculture et la désertification, ainsi que la chasse pour sa fourrure ou sa viande, sont ses principales menaces.

Son statut de protection varie selon les pays: le caracal causant parfois des dommages aux petits éleveurs en tuant agneaux et chevreaux, il peut être perçu comme nuisible, et certains pays autorisent son abattage sans restriction, alors que dans d'autres sa chasse est interdite.

Le saviez-vous?

❖ « Caracal » signifie « **oreilles noires** » en turc, décrivant bien la particularité de ce petit félin.